

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 1<sup>er</sup> avril 1992

La séance est ouverte à 14 heures.

---

*Prière*

---

### DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

#### L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD

**M. David Bjornson (Selkirk—Red River):** Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole pour exprimer mon inquiétude relativement à la politique du gouvernement de ne plus assurer une présence canadienne en Europe, par l'entremise de l'OTAN. À mon avis, le Canada fait partie intégrante de l'OTAN. Par sa présence, il joue un rôle très important: il sert de pont entre l'Amérique du Nord et l'Europe.

Je n'irai pas par quatre chemins. Je crains que l'Europe et les États-Unis ne s'érigent en forteresses. J'exhorte le gouvernement à reconsidérer sa décision de retirer de l'Europe les troupes canadiennes au sein des forces de l'OTAN.

\* \* \*

#### L'ÉDITION

**Mme Sheila Finestone (Mont-Royal):** Monsieur le Président, le ministre des Communications a déclaré que les éditeurs canadiens accueillent avec enthousiasme sa nouvelle politique. Il devrait retourner aux informations. Dans une motion qu'elle a récemment adoptée, l'Association of Canadian Publishers reproche au gouvernement d'avoir abandonné les politiques visant à concentrer la propriété et le contrôle des maisons d'édition entre les mains de Canadiens et s'oppose vigoureusement à la décision permettant aux investisseurs étrangers de prendre le contrôle des entreprises canadiennes d'édition et de distribution.

Les imprimeurs qui donnent du travail à 78 000 Canadiens ont perdu, depuis la ratification de l'Accord de libre-échange, 160 millions de dollars par année et 1 700 emplois. Résultat: les importations dépassent désormais les exportations de 330 millions de dollars, ce qui signifie

que les pertes ont augmenté de 200 p. 100 depuis 1988. Pourquoi? Parce que le gouvernement a refusé d'appliquer sur l'importation des livres et autres imprimés en provenance des États-Unis des règles concernant le pays d'origine, règles similaires à celles qu'appliquent les Américains. Le gouvernement va-t-il défendre les imprimeurs canadiens, adopter les règles nécessaires, renforcer le secteur canadien de l'édition et de l'impression et établir des règles du jeu équitables qui préserveront les emplois et le revenu des Canadiens?

\* \* \*

#### LA FISCALITÉ

**M. J. W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury):** Monsieur le Président, en ces temps pénibles de récession économique et de conflit constitutionnel, il est difficile de comprendre pourquoi on ne saisit pas certaines occasions de collaboration entre gouvernements quand elles sont si évidentes. Une de ces occasions se présente avec l'harmonisation des taxes de vente provinciales et de la taxe fédérale sur les produits et les services.

Non seulement cela simplifierait l'administration de la taxe de vente pour tous les citoyens et rendrait le système plus logique, mais, plus important encore, cela fournirait un moyen réaliste d'assurer une application équitable et équilibrée de la taxe de vente à l'égard du magasinage outre-frontières.

Cette mesure présente peut-être, à court terme, un inconvénient politique évident pour les gouvernements provinciaux, mais les avantages à long terme ne sont-ils pas irrésistibles? Pas plus tard qu'hier, par exemple, dans le budget du Nouveau-Brunswick, les autorités provinciales demandaient au fédéral de percevoir les taxes de vente sur l'alcool et les cigarettes. Pourquoi ne pas intégrer le processus de perception de façon complète et globale?

Une autre raison tient aux dollars réels que les provinces perçoivent actuellement deux fois, sur les frais généraux et les autres intrants indirects, du secteur industriel. Ces recettes disparaîtraient sous le régime de la TPS, mais cela réduirait les coûts de fabrication et rendrait nos produits d'exportation plus concurrentiels.

L'harmonisation des régimes de taxes de vente est un objectif qui en vaut la peine.